

*Journal
Municipal
de
Cruviers-Lascours*



Numéro 23



www.cruviers-lascours.fr

Sommaire



Page 2 : Sommaire. Infos pratiques.

Page 3 : Edito. Boîte à idées. Etat civil.

Pages 4 & 5 : Les Brèves. L'espace Public Numérique. Recycler au profit de la ligue contre le cancer. Pont du Gard. Reprise du marché. Comité des Fêtes. Constructions à Lascours. Gel et compteurs. Subvention pour installation solaire.

Pages 6 & 7 : Les temps forts en images. Nouvelles de l'équipe de foot. Cérémonie du 11 novembre. Repas des Aînés. Le Marché de Noël.

Page 8 & 9 : Cadre de Vie. Stérilisation des chats sans maître. Les Escaliers de Lascours. Objectif Sécurisation. Débroussaillage.

Page 10 : Pôle Enfance et Ados. Halloween. Les friandises de Noël.

Pages 11 : Hommage. L'agenda.

Pages 12 : La mémoire silencieuse des Villageois.

Infos pratiques

La Mairie

Mairie de Cruviers-Lascours - Place Albert Chapellier
30360 CRUVIERS-LASCOURS - Téléphone : 04 66 83 21 55

Courriel : mairie@cruviers-lascours.fr

Horaires de la Mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h

L'après-midi sur rendez-vous

Permanence des élus : 1er samedi du mois de 10h à 12h

Commission urbanisme : sur RDV, mercredi à partir de 19h

Ordures ménagères et Déchetterie

Les poubelles bleues :

Cartons, emballages en plastique et en métal :

Dimanche soir pour un ramassage le lundi entre 5h et 12h

Les ordures ménagères :

Dimanche soir pour un ramassage le lundi entre 5h et 12h

Mercredi soir pour un ramassage le jeudi entre 5h et 12h

Si la poubelle fournie par la mairie est endommagée, couvercle ou bac, merci de le signaler sur le site www.ales.fr (rubrique « mes démarches », « Espace Citoyens », « Numéro Vert – Demande d'intervention sur le domaine public »)

Le verre et le papier : containers près du Temple à Lascours et près du stade à Cruviers.

La déchetterie de Saint Césaire de Gauzignan est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Régie des Eaux : REAAL. **Assistance technique 24h/24 et 7j/7. 04 66 54 30 90** - contact@reaal.fr

Urgence sécurité gaz : 08 00 47 33 33

Epicerie

Ouvert les matins, du lundi au samedi de 7h45 à 12h30.

Ouvert les après-midis, du mardi au vendredi de 16h30 à 18h45.

Fermeture le dimanche.

Tél. 04 66 54 82 72 - valeriegauchet30@orange.fr

Commande de pains et viennoiseries, par mail, jusqu'à 20 h la veille.

Commande de poulets rôtis, au magasin.

Produits du terroir

Agence postale

Fédérique LUITAUD vous accueille tous les jours sauf le dimanche de 9h à 12h. Tél. : 04 66 83 21 73

Ecole de Cruviers-Lascours

L'école La Planète, dirigée par Benoît Morère, regroupe les élèves de CP jusqu'au CM2 des communes de Brignon et de Cruviers-Lascours.

Contact : 04 66 83 27 16

Crèche

La crèche « les P'tits aventuriers » est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Directrice : Madame OZIL - Tél. 04 66 54 43 42

Assistantes maternelles

Angélique MAGNANI - 06 50 42 28 93

Blandine PISTRE - 06 78 94 94 31

Karine RAGARU - 06 23 05 50 67

Kelly SCHWARZ - 07 83 43 82 88

Infirmières

Stéphanie HIMPE - 06 08 17 49 36

Marie-Charlotte BOUSSAGUET-MANIEZ - 04 66 83 18 58 ou 06 11 16 39 40

Bibliothèque

Locaux de la Poste, tous les jours sauf dimanche de 9 à 12h. Tél. : 04 66 83 21 73

Pasteur de la Gardonnenque

MASSLER Franck : 06 62 82 32 42

Abbé de la Paroisse

Abbé BOURGUIN : 04 66 81 00 25

Diacre : Jean-Marie PAGES : 07 52 07 79 74

Aide sociale

Permanence Assistante Sociale : contact au Centre Médico-Social de St Christol-Lès-Alès au 04 66 56 49 50.

Midi Libre

Roland BOUSSAGUET est le correspondant MIDI LIBRE de Cruviers-Lascours. rboussaguet@orange.fr
Tél. : 04 66 83 18 58 ou 06 72 94 49 51

Édito

Chères habitantes,
chers habitants,



Je vous avoue qu'il m'est très difficile de trouver les mots d'introduction pour cet édito tant cette fin d'année a été endeuillée par les décès nombreux sur notre commune. Des départs trop nombreux et parfois tragiques. L'année 2022 débute avec deux pertes de nos anciens. Souhaitons que la continuité de cette année soit plus sereine et positive.

Nous devons néanmoins regarder vers l'avant. Nous espérons tous que cette année soit plus propice aux rencontres, avec de nombreuses animations que le Conseil Municipal aime tant organiser. Pour l'heure, nous allons reprogrammer des séances de cinéma, sans doute au second trimestre, puis vers la fin d'année. Nous allons également planifier une nouvelle représentation de théâtre, la date restant à définir.

Si le protocole sanitaire nous le permet, plusieurs événements seront organisés avant et pendant l'été. Tout d'abord la fête de l'escargot que nous avons commencé à mettre en place et à laquelle nous allons prochainement vous associer. Elle devrait se dérouler le samedi 25 juin. Puis la soirée du 14 juillet avec le repas du village suivi du feu d'artifice. Et enfin notre fête votive, un peu réduite dans sa durée, mais qui permettra de relancer cet

événement attendu après 2 années d'absence.

Depuis le mois de septembre, le village dispose d'un Conseil des Jeunes très actif et motivé ! Avec déjà à leur actif l'organisation d'Halloween et leur participation au Marché de Noël, ces jeunes regorgent d'idées pour des sorties, des animations, des événements pour les vacances d'avril, ou la journée des ados de fin août. Cet enthousiasme et cette motivation nous donnent du baume au cœur.

Concernant les projets pour cette année, ils seront nombreux, moins ambitieux mais axés vers un esprit fédérateur pour nous retrouver ensemble. Vous aurez plus d'information après le vote du budget qui aura lieu en avril. Quelques points figurent déjà dans ce journal, au travers des articles à lire.

Cette année encore, il n'a malheureusement pas été possible de nous rencontrer pour les habituels vœux à la population. Un moment pourtant fort pour un village, qui nous permet de nous rencontrer pendant cette période hivernale, de vous présenter les nouveaux arrivants, et ils sont nombreux. Toute l'équipe municipale espère de tout cœur pouvoir revivre cet événement cher à tous dès l'an prochain et souhaite surtout pour cette année 2022, pouvoir vivre avec ce virus sans les contraintes que nous avons eues jusqu'à présent.

Avant de vous laisser parcourir ce journal, au nom du Conseil Municipal et en mon nom, nous vous présentons à nouveau nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, à vous et à vos proches ; continuez à prendre soin de vous.

Fabien Fiard



Boîte à idées

Il y a maintenant deux ans, nous avons mis en place cette « boîte à idées » en direction du mieux vivre ensemble.

Souhaitant poursuivre cet élan avec votre contribution, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour améliorer notre cadre de vie et faciliter le quotidien de tous, soit par courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie, soit par mail : mairie@cruviers-lascours.fr !



Combien d'escargots comme celui-ci comptez-vous dans ce journal ? Ils sont noirs, verts ou violets, de toutes tailles, et peuvent être sur toutes les pages !

(celui du Marché ne compte pas)

Réponse au prochain numéro !



État civil

Décès : Annick FRIQUET, décédée le 19 janvier 2022

Décès : Françoise FONTANE, décédée le 3 janvier 2022

Décès : Jean-Pierre AIGLIN, décédé le 18 décembre 2021

Décès : Méлина SCHOR, décédée le 11 décembre 2021

Décès : Robert GARRIGUES, décédé le 6 novembre 2021

Editeur :

Mairie de Cruviers-Lascours

Directeur de la publication :

Fabien FIARD

Rédactrice en chef : Karine DUBOIS

Comité de rédaction :

les Conseillers Municipaux

Numéro 23 : octobre à décembre 2021

Impression (le 28/01) : Mairie

Réalisation gracieuse

www.cecichouette.fr

Les Brèves

L'Espace Public Numérique



L'Espace Public Numérique mobile est un service unique proposé par Alès Agglomération en partenariat avec la Commission Départementale de Présence Postale du Gard (CDPPT). Cet espace numérique, ouvert à tous les habitants de la commune, va être mis en place très prochainement dans l'enceinte de l'Agence Postale de notre commune.

L'objectif de ce service est de proposer à tous un accès internet pour remplir les démarches administratives auprès de tous les organismes du service public en bénéficiant d'un accompagnement humain. Les personnes disposant d'un outil informatique personnel pourront également être accompagnées pour la création d'une boîte mail, l'utilisation d'un smartphone, d'une tablette, gérer des fichiers et des dossiers sur un ordinateur, etc.

Des demi-journées de permanence seront mises en place tous les mois. Attention, ce service se fera sur rendez-vous individuel aux dates indiquées ci-dessous.

- Jeudi 24 mars de 10h à midi
- Jeudi 21 avril de 10h à midi
- Jeudi 19 mai de 10h à midi
- Jeudi 16 juin de 10h à midi

Une séance d'information en groupe sur le thème « Mes démarches administratives par internet » d'une durée d'1h30 va également être programmée d'ici peu ; nous vous communiquerons la date et l'horaire dès que possible.

Renseignements et prise de rendez-vous : 06.13.09.31.66 ou 04.66.56.11.00 ou sur le site www.ales.fr



Recycler au profit de la ligue contre le cancer



Vous pouvez aider la ligue contre le cancer.

Elle récupère:

- Vos téléphones portables, quels que soient leur état et leur ancienneté avec leurs chargeurs éventuellement
- Vos cartouches d'encre usagées
- Vos vieux clichés radiographiques

Le point de collecte se fait à la mairie où des cartons sont disposés à cet usage.

Les objets déposés sont ensuite récupérés par des bénévoles et apportés à des sociétés spécialisées dans le recyclage.

Les fonds récoltés par la Ligue permettent de financer la recherche.

Pont du Gard

Nous avons la chance d'habiter à proximité du Pont du Gard qui est le monument antique le plus visité en France. La commune a renouvelé la convention qui nous lie à ce site historique. Ainsi les habitants de Cruviers-Lascours bénéficient d'un accès gratuit au site pour leur véhicule sur présentation d'un justificatif de domicile. Profitez-en !



Reprise du Marché

Après les vacances et les périodes de fêtes, le marché alimentaire et artisanal reprend en ce début d'année, dès le 11 février.

Retrouvez les exposants de produits du terroir, tous les vendredis de 15h à 17h devant la salle du Parc, côté fontaine.



Les Brèves

Comité des Fêtes

Une réunion du Comité avec la Mairie s'est déroulée le mercredi 19 janvier. Au programme :

- la Fête de L'Escargot, organisée par la Mairie, le samedi 25 juin 2022,
- la course « la rampe des Lascars », organisée par le Comité, et particulièrement Thomas URZEDOWSKI, qui se déroulera le mercredi 13 juillet,
- le repas du village de la fête votive qui se déroulera cette année le 14 juillet au soir avec tirage du feu d'artifice,
- et bien sûr la Fête votive de Cruviers-Lascours organisée par le Comité, qui devrait se dérouler sur 2 jours, le samedi 16 et le dimanche 17 juillet. Le programme détaillé restant à venir.

Bien entendu, tous ces événements sont sous réserve des contraintes sanitaires qui nous seront imposées. Mais nous préférons partir tous sur une pensée positive, et nous dire que ça sera possible.

Pour les personnes voulant s'impliquer dans le Comité, et l'aide à la fête votive, rendez-vous lors de la prochaine réunion le mercredi 23 février 2022 à 20h au foyer de la Mairie ; le Comité a besoin de bénévoles !

Composition du nouveau bureau :
Présidente : Julie PERREAU
Secrétaire : Marie-Jeanne ANDRE
Trésorière : Audrey FERRAND



Constructions à Lascours



Les travaux des 5 maisons sur Lascours, entre le Mas Bernard et le Mas Tufany, ont démarré. Réalisés par le promoteur Bama, avec un cahier de prescriptions imposées par la commune, les constructions s'intégreront parfaitement dans le paysage (pas de maison à étage, clôtures, couleurs et hauteurs identiques, etc...).



Tous les lots ont déjà été vendus, et nous constatons avec grand plaisir que des enfants du village ont pu en acquérir.

Gel et compteurs...

Le froid peut encore s'installer pendant quelques temps dans la région. Aussi, pensez à bien protéger votre compteur d'eau et vos installations :

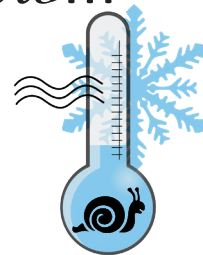
- * Calfeutrez le compteur (plaques de polystyrène) et entourez vos canalisations d'un matériau isolant
- * Vidangez vos robinets extérieurs
- * Laissez couler un mince filet d'eau en cas de froid extrême

Si vos installations ont gelé :

- * Coupez l'eau pour éviter toute inondation au dégel
- * Essayez de dégeler votre installation : utilisez un sèche-cheveux en faisant un mouvement de va et vient
- * Vidangez votre installation
- * Contactez un plombier si nécessaire

La REAAL reste à votre écoute : Service Technique 04.66.54.30.90 (taper 1) contact@reaal.fr

Le coût de remplacement d'un compteur gelé est de 239,89€, comprenant le compteur, ses équipements et la pose.

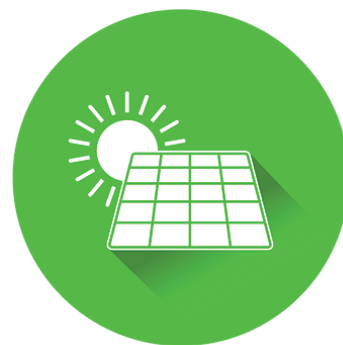


Subvention pour installation solaire

Une subvention de 200 € par logement est allouée aux habitants d'Alès Agglomération pour l'installation d'un chauffe-eau solaire, d'un système solaire combiné ou de panneaux photovoltaïques.

Le formulaire est à retirer en mairie et sera à renvoyer par courrier postal uniquement à la Direction Développement Durable Alès Agglomération dont l'adresse est indiquée sur la demande de subvention.

Quelques pièces justificatives vous seront demandées: original d'une facture acquittée, RIB et copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Les temps forts en images

Nouvelles de l'équipe de foot...

L'Entente Sportive Cruviers-Lascours Vézenobres se porte bien, merci.

Les trois équipes qui étaient engagées en coupe Gard Lozère se sont qualifiées pour les huitièmes de finales chez les jeunes U15 de Bastien et Matthias et U17 de Cedric, et pour les seizièmes de finale pour les seniors de Johan et Bernard.

Gros tirages pour nos 3 équipes puisque les U17 accueilleront l'ogre nîmois de l'Académie Univers, que les U15 recevront l'un des très solides clubs de la région, l'E.S.P. Uzès, et qu'en janvier les seniors se déplaceront tout près pour un derby passionnant à Moussac.

En championnat, après la journée du 5 décembre, le bilan est très positif pour toutes nos équipes :

Les seniors pointent à la 5^{ème} place à 3 points du second Cabassut qui sera... le prochain adversaire au stade Jean Paveyranne.

- Les U17 sont 3^{èmes}
- Les U15 sont 4^{èmes}
- Les U12/U13 sont 2^{èmes}
- Les U12 sont 5^{èmes}

Les équipes U10, U8/U9, U8, U7 se comportent très bien sur les plateaux auxquels elles prennent part.

De quoi passer les fêtes au chaud... et si le Père Noël est gentil, il portera un ou deux cadeaux à nos U15 et nos U17 qui réaliseraient un incroyable exploit s'ils parvenaient à se qualifier pour les quarts de finale de la coupe Gard Lozère.

Quels qu'en soient les résultats, l'ESCV est très fière du travail effectué par les joueurs, les dirigeants et bénévoles qui portent haut les couleurs de Cruviers-Lascours et Vezenobres.



Christophe Arnaud



Cérémonie du 11 novembre

C'est une cérémonie du 11 novembre remplie d'émotion que nous avons vécue en cette fin d'année. De nombreux villageois, dont beaucoup d'enfants, se sont déplacés pour cette commémoration.

Le Conseil des Jeunes du village a tenu à être représenté et deux d'entre eux ont lu les textes officiels. Puis Jaylan Fenouillet, élève de CM1 à l'école la Planète a lu une de ses compositions. Enfin, Pauline, élève de 4^{ème} a lu un texte de sa grand-mère, décédée cet été, écrit en mémoire de son grand père né en 1882 et mort pour la France, trop jeune.



Repas des Aînés

2 ans que nos Aînés et les élus attendaient ces retrouvailles avec impatience !

Ce jeudi 25 novembre, le repas des Aînés a pu avoir lieu à la Salle du Parc de Cruviers-Lascours. Même si le contrôle du pass sanitaire, l'accueil avec les masques, sans accolade et le gel hydro-alcoolique... réservaient un accueil quelque peu... particulier, le suivi de cette journée n'en a été que plus chaleureux.

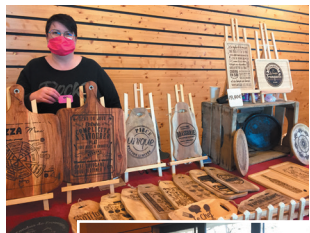
Le Traiteur Fabaron et ses serveurs ont été remarquables dans leur prestation et le repas servi a eu beaucoup de succès. Jean-Marc Alquézar a assuré l'animation musicale tout au long du repas. Même si les conditions sanitaires ont freiné les danseurs, l'ambiance autour des tables était très joyeuse. Tout le monde a eu une pensée affectueuse pour tous ceux qui auraient dû être présents pour cet événement.

Les temps forts en images

Le Marché de Noël

Pour sa 3^{ème} édition, le marché de Noël de Cruviers-Lascours a rassemblé cette année encore plus de 15 artisans et commerçants de notre région. Parmi eux, l'école Jean Jaurès de Pont St Esprit venue vendre quelques pâtisseries au profit d'un projet pour ses élèves, ou bien encore le stand du Conseil Municipal des jeunes du village qui se sont relayés toute la journée dans la bonne humeur pour vendre sucreries et chocolat chaud, espérant récupérer quelques euros pour leur future sortie.

Contrairement aux autres années et pour des raisons sanitaires, le marché était organisé sur une seule journée. Les villageois ont malgré tout répondu présents et sont venus en nombre visiter les étals de nos fidèles et talentueux partenaires. Ceux-ci ont d'ores et déjà validé leur présence pour la 4^{ème} édition ! Le Père Noël, fidèle à son habitude, était parmi nous tout au long de la journée et s'est gentiment prêté au jeu des photo avec les plus jeunes ! Rendez-vous pris en fin d'année !



Pour les personnes qui n'ont pas pu venir, et qui ont plus de 65 ans, une boîte de chocolat surprise est à votre disposition à la Mairie (une par foyer).

Cadre de Vie

Stérilisation des chats sans maître



En raison de la prolifération de chats errants qui nous a été signalée en certains endroits du village, nous avons commencé des captures afin de les faire stériliser et identifier. En partenariat avec la commune de Brignon qui rencontre les mêmes problèmes, une association composée de bénévoles sur les deux communes, dénommée « les chats vagabonds », est actuellement en cours de création. Elle servira de support pour la gestion de toutes les opérations liées à cette problématique et nous permettra de demander des aides auprès d'organismes reconnus en matière de défense animale. Un recensement des besoins nous permettrait d'être plus efficace. Dans cette perspective, les personnes qui nourrissent des chats sans maître pourront se faire connaître auprès de la mairie, en indiquant leur nom, adresse et numéro de téléphone afin qu'elles puissent être contactées par les bénévoles de l'association qui organisera un rendez-vous auprès d'un vétérinaire partenaire de cette action. Des cages de capture seront alors déposées chez les personnes volontaires dans les 2 à 3 jours précédant le rendez-vous. Toutes les explications seront alors fournies pour garantir au maximum la réussite de l'intervention. En effet, nous ne pouvons agir seuls et avons absolument besoin de votre coopération pour mener à bien cette entreprise de sauvegarde animale en limitant les nuisances.

Enfin, nous encourageons vivement tous les propriétaires de chats à les faire identifier et stériliser conformément à l'obligation prévue par la loi. Pour le bien-être de nos félins et la tranquillité des maîtres, la stérilisation est la solution. Moins de nuisances sonores nocturnes liées aux bagarres, moins de transmission de maladies et surtout, plus de naissances non désirées. Dans des cas extrêmes, la mairie pourrait, au cas par cas, apporter une aide. Nous demandons aux personnes qui pensent être dans ce cas de se faire connaître auprès de la Mairie. Notre but étant vraiment de maintenir au maximum la population féline existante.

Les Escaliers de Lascours



Dans le prolongement des aménagements du centre de Lascours, la Mairie a mis en service un escalier bien dessiné, sis Impasse de l'Aigoual, permettant le passage rapide du centre du hameau à l'un des parkings municipaux.

Ce projet a été subventionné par un fonds de concours d'Alès Agglo (5.972€) et réalisé par l'entreprise MEJEAN du village pour la partie maçonnerie (9.750€) et l'entreprise BANFI de Martignargues (5.070€) pour la partie ferronnerie. Soit un reste à charge de 8.848€.

Objectif Sécurisation

Malgré les aménagements de voirie effectués sur la RD18 l'an dernier, nous constatons et déplorons que ceux-ci sont insuffisants pour assurer la sécurité des piétons. La limitation de vitesse des véhicules qui traversent le village n'est toujours pas respectée, notamment au niveau de l'école et des arrêts de bus où beaucoup d'enfants traversent ou jouent sur les trottoirs.

Une réunion sur le terrain a eu lieu le 5 janvier avec l'équipe municipale du village et les chefs du service d'ingénierie et du service d'exploitation d'Alès. Ces derniers ont acté sur site que de futurs aménagements sur ce tronçon étaient indispensables pour la sécurité. Les travaux seront programmés sur l'année 2023.

Débroussaillage

Afin de continuer à vous informer plus précisément sur les obligations légales de débroussaillage qui s'imposent à nous, et par conséquent à vous, des réunions par quartier vont être organisées prochainement en Mairie. L'idée étant de commencer par les zones au Nord, qui sont le plus concernées en termes de risque incendie.

Une première réunion aura lieu pour les parties Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, Mas Tufany, Guinguette, Mas Bernard, Coustadas, le samedi 19 février 2022 à 10h au Foyer de Cruviers-Lascours.

Une deuxième réunion aura lieu pour les parties Sud et Est de Lascours, Vignaners, la Gravette, Chemin des claux, croisement de la montée de Lascours, le samedi 19 mars 2022 à 10h au Foyer de Cruviers-Lascours. Les personnes concernées par ces deux premières réunions recevront un courrier individuel indiquant la date à laquelle elles seront conviées.

Une troisième date sera prévue ultérieurement pour les personnes de Cruviers.

En regroupant par quartier, cela permettra de prendre plus de temps pour voir la manière dont chacun doit appréhender le risque incendie en fonction de la localisation de sa maison. En attendant, voici (à nouveau) les infos de la DDTM sur ces obligations.

Cadre de Vie



DDTM du GARD Le débroussaillage obligatoire

Arrêté préfectoral du 8 janvier 2013

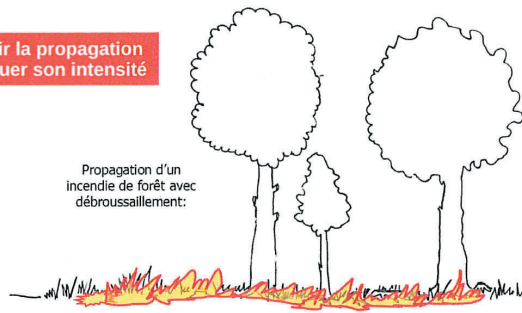
Plus d'informations sur :
www.gard.gouv.fr

Contact :
DDTM 30
ddtm-sef-foret@gard.gouv.fr

Pourquoi débroussailler ?



Objectif : ralentir la propagation du feu et diminuer son intensité

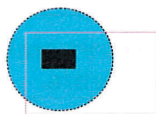


Qui doit débroussailler ?

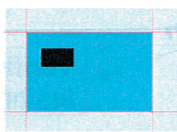
Sont concernés les constructions, chantiers, et installations de toute nature situés au sein des bois, forêt, landes, garrigues de plus de 4 ha, ainsi qu'à moins de 200 mètres de ces massifs.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. **Les travaux sont à la charge du propriétaire de la construction**, du chantier ou de l'installation de toute nature, même si il n'a pas la maîtrise foncière des parcelles à débroussailler.

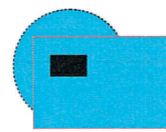
En zone U du plan local d'urbanisme, les parcelles doivent être intégralement débroussaillées, bâties ou non, par le **propriétaire de ces parcelles**.



Construction en zone N ou A :
Obligation sur un rayon de 50 m / bâti



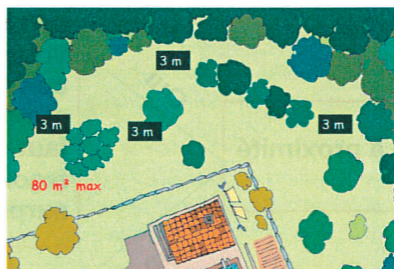
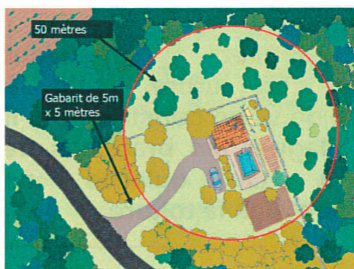
Parcelle construite ou non en zone U
Obligation sur l'intégralité de la parcelle



Parcelle construite en zone U (périphérie zone N ou A)
Obligation sur l'intégralité de la parcelle et sur un rayon de 50 m / bâti

Comment débroussailler ?

- mise à distance de 3 mètres entre les houppiers (développement des branches) des arbres
- possibilité de conserver un bouquet de 80 m² au maximum ou des haies en les isolant de la végétation environnante
- élimination de la végétation arbustive au sol
- mise à distance de 3 m entre les houppiers des arbres et l'habitation à protéger
- un gabarit de 5 m de largeur par 5 m de hauteur sur la voie d'accès privée à l'habitation



Élimination des branchages issus du débroussaillage :

- De préférence : par broyage, compostage ou apport en déchetterie
- Le règlement sanitaire départemental (RSD) interdit de façon permanente le brûlage des déchets verts des particuliers.
- Par dérogation au RSD : en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre, les résidus de débroussaillage peuvent être brûlés. Le feu doit être mené avec précaution (respect de l'arrêté du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu, une déclaration en mairie est nécessaire du 1^{er} février au 14 juin).

Précautions à prendre :

- Prévenir les pompiers
- Uniquement si la vitesse du vent est inférieure à 20 km/h
- Incinération entre le lever du soleil et une heure avant son coucher
- Réserve d'eau à proximité
- Surveillance constante du feu
- Extinction totale 1 heure avant le coucher du soleil

Pôle Enfance et Ados

Halloween

La lune commençait à poindre au-dessus de Brienne et la nuit s'installait lentement. Le froid ne tarderait pas à envahir la plaine, pour l'heure il tombait une pluie fine et régulière depuis le matin et le village semblait déjà endormi.

Novembre arrive pensa madame Cézair en rabattant ses volets. Elle les attrapa et les tira doucement vers elle ; soudain elle sursauta et crut voir passer trois ombres devant son portail. Elle observa la rue derrière ses rideaux mais plus rien ne bougeait. A quelques pas de là, madame Millot rentrait ses plantes et avant de refermer sa porte jeta un coup d'œil inquiet vers le cimetière voisin. Tout semblait calme mais pourtant...

Des silhouettes fines et petites se dirigeaient vers le centre du village, leurs visages hideux et leurs yeux invisibles paraissaient effroyables, leurs vêtements noirs en lambeaux étaient terrifiants.

Très vite le village fut envahi par une horde de zombies et monstres en tous genres, ils déambulaient bruyamment



à travers les rues de Cruviers et de Lascours frappant à chacune des portes qu'ils croisaient. Les habitants terrifiés ouvraient rapidement en leur tendant des offrandes afin d'être épargnés. La gendarmerie débordée par les appels de tous côtés faisait difficilement face à cet étrange phénomène, c'est alors que monsieur le maire décida d'ouvrir la salle du Parc pour les contenir, il les attira avec de la musique et des kilos de friandises, les petits monstres ne purent résister, ils dansèrent, jouèrent, prirent une kyrielle de photos avant de se remplir les poches de bonbons et la tête de merveilleux souvenirs. À 20h les petits assaillants retournèrent tranquillement chez leurs parents en se jurant de recommencer l'année prochaine.



Les friandises de Noël



Une année encore où le Conseil municipal n'a pas pu organiser comme à l'accoutumée, le goûter de Noël des enfants avec un spectacle.



Vendredi 17 décembre, les ados du Comité des Jeunes sont venus en nombre préparer et décorer le sapin de Noël du village ; merci à eux pour leur implication !

Le Père Noël étant plein de ressources, comme il fallait quand même bien qu'il récupère les lettres des enfants, il est venu, ce samedi 18 décembre dans le Parc de la Mairie, accompagnée

de la Mère Noël.

Et, sous un beau soleil un peu frais du mois de décembre, le Père Noël a ainsi pu relever son courrier, discuter avec les plus petits pour mettre au point les listes de cadeaux, les vœux de sagesse, ou pas... de tous... Bien entendu, il n'est pas venu les mains vides et chaque enfant est reparti avec son sachet de friandises en attendant les surprises du jour J !



Hommage



Mélina est une enfant du village et la fille d'Annabelle et Emmanuel Schor, ancien maire de la commune de Cruviers-Lascours.

Il y a tout juste 2 ans, Taliana, jeune fille de 19 ans du quartier du chemin de la Carrière du Loup de Cruviers-Lascours, connue de tous les habitants, disparaissait accidentellement. Cette semaine, 2 maisons plus loin, Mélina, 18 ans, enfant du village, fille d'Annabelle et Emmanuel Schor, ancien maire de la commune, décédait dans un accident tragique de la route, en Picardie.

C'est tout une commune et bien au-delà qui a pleuré tout au long de la célébration d'adieu à cette jeune femme, qui laissera dans le cœur de chacun un grand vide. Une élève douée, vouée à un très bel avenir professionnel, intellectuel, musical, relationnel et social.

Ce temps de partage culturel en son honneur, était empreint d'une grande émotion, chaque note de piano résonnait du rayonnement de Mélina et accentuait sa présence parmi l'assemblée.

Mélina était solaire

De ses sœurs effondrées, parents traumatisés, grands-parents choqués, Mathys muet de douleur, amis bouleversés et pasteur troublé, les messages parlaient unanimement de sourires, de joie, de dynamisme, d'attention aux autres, de réussite, d'ouverture d'esprit, de soif de vivre à donner, à partager et surtout d'amour à offrir, à recevoir. Un ange venu sur terre pour délivrer un message d'amour, de respect, de tolérance, de paix, de fureur de vivre, Mélina était solaire.

Et puis, ses notes de musiques qui résonnaient comme de petites graines parmi le chant des oiseaux en cette journée ensoleillée, pour rejoindre le chemin des étoiles. Quelques jours auparavant Mélina écrivait : «Vivre est une chance» un beau cadeau que cet hymne d'espoir laissé à tous ceux qu'elle aimait.

Roland BOUSSAGUET,
Correspondant Midi-Libre
(article du 24 décembre 2021)

Annabelle et Emmanuel Schor, ainsi qu'Aurélia et Johanna, tiennent à remercier toutes les Cruviers-Lascoursiennes et tous les Cruviers-Lascoursiens pour tous les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus et qui continueront durablement à les aider.

L'Agenda

Ces événements annoncés dépendent bien évidemment de la crise sanitaire et sont programmés sous réserve d'autorisations gouvernementales...

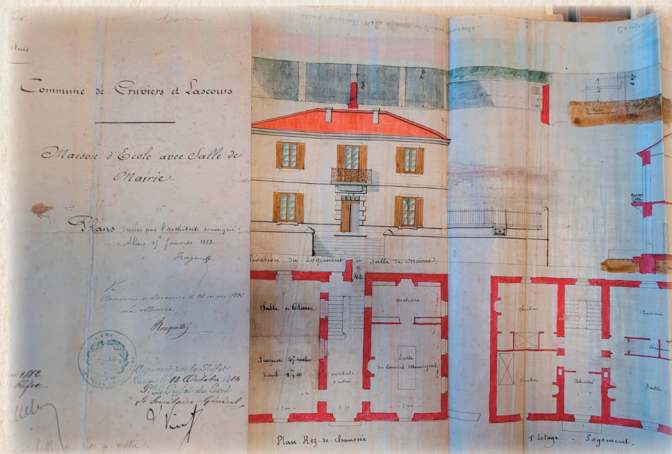
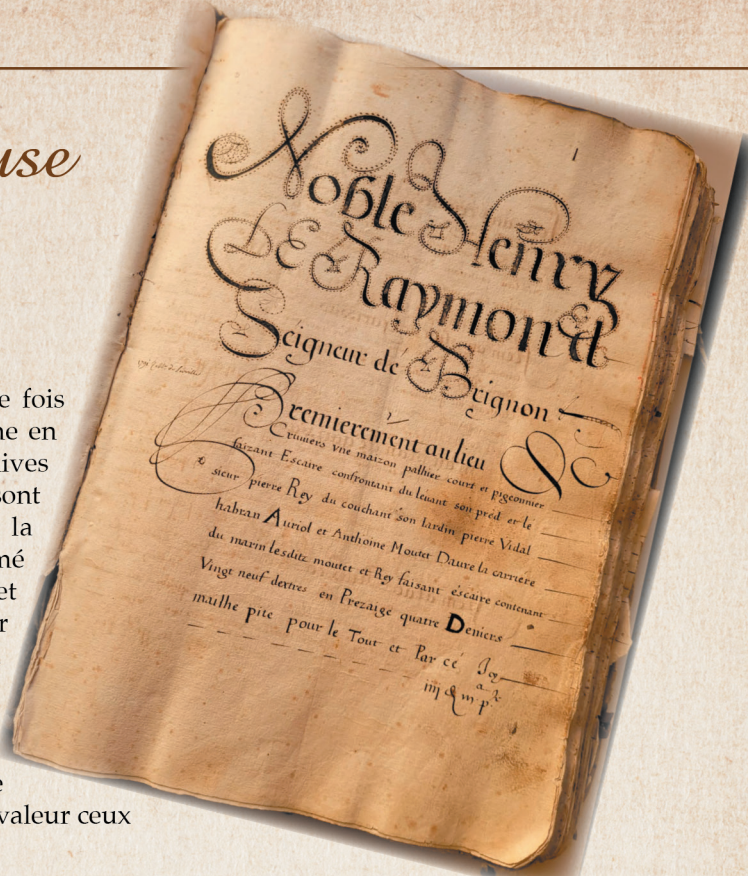
- Samedi 5 février 2022 : Permanence des élus de 10h à 12h, Mairie
- Mercredi 9 février 2022 : Conseil Municipal, Foyer de la Mairie, 19h
- Samedi 19 février 2022 : Réunion d'Information sur le débroussaillage obligatoire ; Quartier Mas Tufany, 10h
- Samedi 5 mars 2022 : Permanence des élus de 10h à 12h, Mairie
- Dimanche 20 mars 2022 : Journée Tous Dehors !
- Jeudi 24 mars 2022 : Permanence à la Poste : Espace Public Numérique de 10h à 12h, sur RDV
- Samedi 2 avril 2022 : Permanence des élus de 10h à 12h, Mairie
- Dimanche 10 avril 2022 : 1^{er} tour de l'élection Présidentielle
- Dimanche 24 avril 2022 : 2^{ème} tour de l'élection Présidentielle
- Jeudi 21 avril 2022 : Permanence à la Poste : Espace Public Numérique de 10h à 12h, sur RDV
- Dimanche 8 mai 2022 : Cérémonie du 8 mai, 11h au cimetière
- Jeudi 19 mai 2022 : Permanence à la Poste : Espace Public Numérique de 10h à 12h, sur RDV
- Jeudi 16 juin 2022 : Permanence à la Poste : Espace Public Numérique de 10h à 12h, sur RDV
- Samedi 25 juin 2022 : Fête de l'Escargot

La mémoire silencieuse des Villageois

Les archives de la commune sont encore une fois au cœur de nos préoccupations. Tout comme en 2008, lors de la visite de la Directrice des Archives Départementales, nos anciens documents et registres sont à l'honneur ce mois de janvier. Bien au chaud, dans la salle du conseil, Jérôme LEMAIRE archiviste diplômé d'état prend un soin tout particulier à consulter, trier et parfois reconditionner nos archives. Sa mission, pour cette fois-ci, est d'écarter les documents qu'il n'est pas obligatoire de conserver et mettre en valeur ceux qui doivent l'être.



Durant 13 jours, il se plongera dans notre histoire, fouillera le passé de notre commune pour y faire du ménage, balayant ainsi les vieux catalogues, les doublons inutiles ou encore des propositions commerciales en tous genres non finalisées. Au passage, il nous fera redécouvrir des projets vieux de presque deux siècles qui ont failli voir le jour ou bien d'autres qui font partie de notre quotidien aujourd'hui, quelques photos montrant la façade de l'ancienne poste ou le pont romain avant les travaux, quelques plans réalisés à la main avec des encres de couleurs sublimes sur un parchemin d'une excellente qualité, les détails y sont précis, les perspectives observées et la technique sont à la hauteur des tableaux d'artistes peintres. Et puis, au milieu de tout ça, trônant en pièce maîtresse de ce grand témoignage du passé, vieux de 368 ans, avec ses écritures magnifiques, ses lettrines majestueuses et son papier jauni par le temps, Le Compoix. Il aura une place de choix et une attention toute particulière, il sera restauré pour transmettre des siècles encore notre patrimoine.



Nous profiterons aussi de ce regard d'expert pour réorganiser complètement nos locaux d'archivage et les rafraîchir. Ajouter et déplacer des étagères, redistribuer les traverses et regrouper les cartons par thèmes, faciliter le rangement et la consultation et surtout conserver dans les meilleures conditions possibles la mémoire silencieuse des villageois.

